

Dans le contexte actuel épidémique et les différentes restrictions mises en place, de nombreux adhérents nous font remonter des difficultés de gestion du personnel. Nous avons donc mis en place un outil vous permettant de recenser vos besoins, éventuellement vos ressources (qui pourraient être mises à disposition d'une association sur un même territoire), et des étudiants volontaires.

Cet outil est disponible en ligne, et basé sur une logique de proximité. Vous pourrez donc renseigner vos besoins et avoir accès aux ressources, par arrondissement.

Le fichier reprend les coordonnées de différents répondants. À court terme nous vous proposons d'entrer directement en contact avec les structures identifiées dans le cadre d'éventuelles mises à disposition ou avec les étudiants.

Nous étudions avec les pouvoirs publics la possibilité d'une cellule de coordination, si vous en éprouviez le besoin.

[Accès à la plateforme de recensement des besoins et ressources en personnels](#)

Mode d'emploi

- Il vous suffit de cliquer sur [ce lien](#)
- Vous retrouverez ensuite, le département puis l'arrondissement qui vous concernent
- Pour chaque arrondissement, vous trouverez le tableur Excel de votre territoire pour saisir directement en ligne :
 - Vos besoins dans l'onglet "**Besoins en personnels**"
 - Vos ressources, qui pourraient potentiellement sur un même territoire, être mis à disposition d'une association partenaire dans l'onglet "**Ressources en personnels**". Bien entendu, il ne s'agit en aucun cas de remettre en cause le lien contractuel entre une association et ses salariés. L'idée, ici, est simplement de vous permettre rendre visible une éventuelle disponibilité de professionnels, qui faute de continuité d'activité au sein de leur association, pourraient prêter main forte à une autre association du territoire dans le cadre d'une mise à disposition. Il ne peut être que de la seule responsabilité des dirigeances et gouvernances des associations, au regard de leurs plans de continuité d'activité internes, d'identifier ces éventuelles ressources.

Vous retrouvez ici [des modèles de conventions de mises à disposition](#) si nécessaire [une fiche pratique](#)

- Consultez l'onglet "**ressources en étudiants**", consultez le fichier CV afférent et rapprochez-vous directement de ou des étudiants dont le(s) profil(s) correspondrai(en)t à vos besoins.
 - Prévenez l'Organisme de Formation (coordonnées indiquées dans la **colonne Institut de formation/école de rattachement**) en précisant dans la **colonne commentaires**
 - **Type de mission proposée**

- **Durée de la mission**
- **Cadre juridique proposé (stage ou CDD)**
- **Eléments de cadrage :** La Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) a informé les DRJSCS de dispositions à appliquer concernant la mobilisation d'étudiants en travail social volontaires. A savoir que le cadre juridique proposé pour définir la relation entre la structure et l'étudiant pourra être au choix :
 - Le contrat à durée déterminée : dans ce cadre, la relation contractuelle qui se met en place ne concerne que l'employeur et l'étudiant.
 - La convention de stage tripartite (étudiant, structure et organisme de formation) : la DGCS étudie actuellement la possibilité d'une reconnaissance de cette période dans le cadre du cursus de formation et de la certification finale.

Pour que l'outil soit léger et le plus opérationnel possible, il s'agit d'un fichier Excel en ligne et partagé. Vous retrouverez donc sur chaque "tableur Excel territorialisé", les besoins des autres associations de votre territoire, et les ressources potentielles

ATTENTION : Ce dossier est un outil support à la coopération et à la mise en relation entre structures pour faciliter vos organisations respectives. Nous vous invitons donc à utiliser l'outil avec précaution, attention par exemple, à ne pas effacer les lignes déjà renseignées. Par ailleurs, nous vous invitons à remettre à jour régulièrement les informations quand un de vos salariés ou un étudiant, disponible est redéployé vers une autre structure, idem quand votre besoin est pourvu. L'objectif est que l'outil soit le plus à jour possible pour faciliter l'utilisation de tous, et que celui-ci puisse remplir sa fonction de soutien à l'organisation.

Nous avons informé les différentes autorités de tutelle de cette initiative qui nous soutiennent, ainsi que les différents syndicats employeurs du secteur pour relais (FEHAP/NEXEM). N'hésitez pas à nous solliciter pour tout autre aide que nous pourrions vous apporter, ou toute autre remontée d'informations :

- Contact Uriopss : Claire ADAM - c.adam@uriopss-hdf.fr
- Contact FAS : Tiffany THIROLLE - tiffany.thirolle@federationsolidarite.org

NOTA BENE : pour les structures **Médico-sociales** et de **Protection de l'Enfance** de l'Oise. Ce même outil a été initié au démarrage par l'ADSEAO et l'UNAPEI 60 (que nous remercions pour le partage) qui continuent de gérer leur outil à leur niveau. Il est donc inutile de remplir ce nouveau fichier dans vos secteurs au risque de ne plus s'y retrouver. Vous pourrez néanmoins, si vous le souhaitez, consulter les éléments remplis par les autres associations de secteurs différents ainsi que l'onglet relatif aux ressources d'étudiants stagiaires volontaires.